

Préfecture des Alpes-Maritimes

COMMUNE D'ANTIBES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INCENDIES DE FORET

Décision préfectorale d'agrément et d'aménagement au
bénéfice de :

la ville d'Antibes Juan-les-Pins

Le Préfet des Alpes-Maritimes
C.A. 252

Bernard GONZALEZ

Approbation du PPR : 17 juin 2009

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE

